**L’immigration en France: d’où vient-elle ?**

De l’ancien empire colonial de la France qui comprenait les pays d’Afrique du Nord (l’Algérie, Le Maroc, la Tunisie) et aussi de l’Afrique saharienne, de l’Asie (Indochine).

La seconde guerre mondiale déclenche un mouvement de décolonisation avec la conférence de Brazzaville en 1944.

Le Général de Gaulle élu en 1958 met en place une politique de décolonisation qui se termine en 1962 avec l’indépendance de l’Algérie. De nombreux habitants de ces colonies décident de rejoindre la France pour y trouver du travail de meilleures opportunités.

On compte beaucoup de deuxième ou troisième génération d’immigrés – c’est à dire que leurs parents ou grands-parents sont venus s’installer en France.

Il y aussi d’autres sources d’immigration, européennes avec un fort afflux d’italiens, d’espagnols, de polonais, de russes – afflux lié à des évènements politiques et historiques (dictactures, guerres civiles).

**Et ailleurs dans le monde francophone ?**

Le Québec, province francophone du Canada est souvent présentée comme un modèle d’intégration et d’humanité.

Le Canada est le premier pays au monde à avoir adopté une politique officielle de multiculturalisme en 1971.

Tout le monde est égal, les cultures et religions de chacun sont respectées, et le Canada connaît un fort taux de naturalisation grâce à cette tolérance.

Le Québec compte 1 million de personnes immigrées sur une population de 8 millions.

En 2015, 3 enfants sur 10 nés au Québec ont un parent d’origine non-québecoise.

**Questions clés**

* Y a-t-il des exemples d’intégration réussie ?
* Quels sont les atouts d’une société diverse ?
* Le multiculturalisme est-il encore possible ?
* Comment peut-on bien s’intégrer ?
* Quels sont les obstacles à une bonne intégration et mixité culturelle?

**Chiffres et statistiques**

Près d’un immigré sur deux entré en France en 2012 est né dans un pays européen, contre trois sur dix dans un pays africain.

5,8 millions, le nombre total d’immigrés en France en 2015

230 000 titres de séjour délivrés en 2016

85 000 demandes d’asiles en 2016